

## Stimulation de la Recherche/Données/Inform@tion au bénéfice des acteurs de la décision publique

---

Il est rappelé à titre liminaire les formes qu'empruntent les interventions de l'Etablissement au titre de la plate-forme recherche/données/information :

- animateur de la plate-forme RDI, intégrant le secrétariat du Conseil scientifique du plan Loire ;
- service instructeur des demandes de subvention relevant de l'axe 2 du programme opérationnel plurirégional Loire ;
- maître d'ouvrage de certaines opérations présentant une dimension de bassin ;
- co-financeur de certaines opérations.

Un point sur l'avancement de la programmation et les réalisations dans le cadre de la plate-forme RDI sera présenté en séance, et le support de présentation correspondant remis par la même occasion.

### **1. Organisation du 6<sup>ème</sup> Rendez-vous annuel entre la communauté scientifique et les gestionnaires du bassin de la Loire**

L'organisation annuelle d'un « rendez-vous » entre la communauté scientifique et les gestionnaires du bassin de la Loire est de nature à focaliser l'attention de manière significative en France comme en Europe, et de contribuer à l'échelle du bassin de la Loire à la fertilisation croisée entre recherche/communauté scientifique, recherche/industrie et recherche/société.

Ce rendez-vous annuel constitue un élément déterminant quant à la traduction du souhait de donner de l'envergure à la recherche ligérienne. La valorisation des résultats de cette dernière et du capital scientifique ligérien, à des fins opérationnelles notamment, contribue à renforcer la notoriété du bassin de la Loire comme territoire de créativité.

L'édition 2011, cinquième événement de ce type organisé dans le cadre du plan Loire grandeur nature 2007-2013, s'est déroulée à Orléans le 6 juillet. Elle avait comme thème : « Echelles de référence spatio-temporelles : la contribution des jeunes chercheurs à leur intégration opérationnelle ».

Considérant l'importance tant stratégique que financière du volet RDI du programme opérationnel plurirégional Loire adopté par la Commission européenne le 28 septembre 2007, il est proposé l'organisation du 6<sup>ème</sup> Rendez-vous et que celui-ci se tienne en octobre 2012. Cette manifestation pourrait avoir lieu en région Auvergne, pour la première fois (après trois éditions en région Centre à Tours et Orléans, une en région Rhône-Alpes à Saint-Etienne et une en région Pays-de-la-Loire à Nantes). Bien entendu, cette opération serait réalisée en partenariat étroit avec le Conseil Régional.

Par ailleurs, compte-tenu de l'expérience acquise avec l'organisation des éditions précédentes mais également de la masse de connaissances accumulées depuis 2007 (plus de 100 projets à ce jour), une attention toute particulière sera portée au transfert des travaux de recherche directement vers les gestionnaires. Pour cela, il est proposé la refonte de cette journée sur un nouveau format en l'orientant vers des sessions d'échanges et de dialogue multiples (sur le style « rencontre avec ... ») favorisant ainsi les interactions directes entre les communautés sur des thèmes concrets et directement mobilisables par les gestionnaires.

En termes financiers, et au vu de l'enveloppe de crédits disponible au titre du budget 2012, il est proposé que le financement mobilisable par l'EP Loire soit fixé à hauteur de 50 000 € TTC, sans augmentation par rapport aux cinq précédentes éditions. Il est envisagé que cette opération fasse l'objet d'une demande de subvention du FEDER à hauteur de 50 %, ainsi que de l'Etat le cas échéant.

**Il est proposé au Comité Syndical d'adopter la délibération correspondante.**

## **2.Appel à projets de recherche 2012 au titre de la plate-forme Recherche/Données/Information du plan Loire grandeur nature 2007-2013**

Au titre du renforcement des synergies chercheurs-gestionnaires, le Programme opérationnel plurirégional Loire envisage à la fois des démarches « ascendantes » de coopération renforcée, à l'initiative des acteurs plus particulièrement impliqués, mais également, autant que de besoin, le lancement d'appels à projets de recherche via des approches plus « descendantes » associant tout particulièrement organismes de recherche et gestionnaires.

Cinq appels à projets de recherche ont déjà été lancés par l'Etablissement :

Année	Thème	Projets reçus
2011	« Continuité écologique des cours d'eau et services rendus par les écosystèmes, en relation avec les vulnérabilités significatives que connaît le bassin de la Loire et ses affluents »	5
2010	« Prise en compte des risques d'inondation et développement de la compétitivité et de l'attractivité du bassin de la Loire »	4
2009	« Sciences Humaines et Sociales » (intégrant notamment le volet patrimoine)	3
2008	Connaissance des vulnérabilités des activités humaines et des milieux du bassin de la Loire par rapport aux effets du changement climatique sur les régimes d'inondation et de sécheresse	3
2007	Appel à projets de recherche en lien avec la vulnérabilité aux inondations des activités économiques	2

Il est envisagé en 2012 le lancement d'un nouvel appel à projets de recherche, avec une triple entrée :

- Entrée transversale sur les projets favorisant les échanges inter-bassins au niveau national sur les tous les thèmes intéressant le plan Loire (avec une attention particulière à l'exploitation de travaux antérieurs et la restitution orientée vers l'appui à la décision publique)
- Entrée thématique sur l'utilisation innovante de l'information géolocalisée (avec une attention particulière sur les projets débouchant sur la mise à disposition d'outils et de produits) au service des gestionnaires du bassin de la Loire et ses affluents
- Entrée européenne ou internationale à travers l'accueil de chercheurs étrangers en lien étroit avec les stratégies et dispositifs régionaux développés en la matière

Dans le prolongement des appels à projets déjà lancés, il est proposé de ne retenir que des projets d'une durée maximum de 18 mois (impliquant par exemple des post-doctorants, ou encore des étudiants en masters).

A titre indicatif, il est envisagé que le lancement de cet appel à projet intervienne dans les semaines qui viennent.

En termes financiers, et au vu de l'enveloppe de crédits disponible au titre du budget 2012, il est proposé que le co-financement mobilisable par l'EP Loire soit fixé à hauteur de 150 000 €, comme ce fut déjà le cas les années précédentes. Il est envisagé que cette opération fasse l'objet d'autres co-financements, en particulier celui du FEDER (PO plurirégional Loire).

**Il est proposé au Comité Syndical d'adopter la délibération correspondante.**